

## Note aux concurrents Championnat du mardi soir

**Du mardi 2 avril au samedi 28 septembre 2024**

CHERBOURG en COTENTIN

Autorité organisatrice : YACHT CLUB de CHERBOURG

Grade 5b

Je soussignée, ....., skipper du bateau, ....., certifie avoir pris connaissances des documents de courses du Championnat du mardi soir :

- Avis de Course
- Instructions de course
- Les notes aux concurrents

Chaque skipper, s'engage à respecter et faire respecter à bord de son bateau les règles suivantes :

- Vieille obligatoire sur le canal de course, VHF 72.
- Prendre connaissances des heures des mouvements portuaires pour chaque épreuve :
  - [http://www.pna-ports.fr/web/plan\\_d\\_occupation\\_des\\_passerelles\\_ferry.html](http://www.pna-ports.fr/web/plan_d_occupation_des_passerelles_ferry.html)
  - [http://www.pna-ports.fr/upload/editeur/2S19\\_-\\_S53\\_POP\\_2022\\_06\\_mai.pdf](http://www.pna-ports.fr/upload/editeur/2S19_-_S53_POP_2022_06_mai.pdf)
- Prise en compte du RIPAM et des règles de priorité entre les navires :
  - Un voilier (même en course) n'est en aucun cas prioritaire sur un navire de commerce navigant dans un chenal.
- Allumer les feux de navigation à l'heure du coucher du soleil
- Prise en compte des zones interdites à la navigation :
  - Zone de commerce en petite rade
  - Zone militaire en petite rade
  - Zone aquacole en grande rade

